

BULLETIN

09/12/23

SARGASSES

Surveillance continue des gaz émis par la décomposition des algues Sargasses :
Hydrogène Sulfuré (H₂S) et Ammoniac (NH₃)

CONCENTRATION MOYENNE JOURNALIÈRE

Période: Du 08/12/23 12H au 09/12/23 12H

H₂S



NH₃



TRÈS FAIBLE

FAIBLE

MOYENNE

ÉLEVÉE

TRÈS ÉLEVÉE

Site(s) enregistrant une concentration moyenne journalière d'Hydrogène Sulfuré (H2S)

:

 élevée (1 à 5 ppm) :

 très élevée (> 5 ppm) :

Interprétation des concentrations journalières et recommandation à la population				
Code couleur	H2S (24h)	NH3 (24h)	Interprétation sanitaire	Recommandations à la population
Vert	< 0,03 ppm	< 8,3 ppm	Le H2S n'a pas été mis en évidence avec les moyens de mesure.	
Vert	0,03 à 0,07 ppm		Les niveaux de H2S relevés peuvent entraîner des gênes olfactives mais il n'est pas attendu d'effet sanitaire.	
Jaune	0,07 à 1 ppm		Les niveaux de H2S relevés peuvent entraîner des gênes respiratoires chez les personnes sensibles et vulnérables.	La population est invitée à suivre les informations diffusées sur les échouages d'algues et à consulter régulièrement les niveaux de concentrations d'hydrogène sulfuré (H2S) et d'ammoniac (NH3) disponibles sur les sites de l'ARS et de Madinair. Dès la perception d'odeurs, les personnes vulnérables sont invitées à se tenir éloignées des zones de décomposition des algues et à éviter d'être sous le vent des émissions des gaz.
Orange	1 à 5 ppm		L'apparition de symptômes type maux de tête, irritations oculaires, irritations de la gorge est probable dans la population générale. Les personnes sensibles et vulnérables peuvent présenter une gêne et des signes plus importants à ces niveaux.	La population est invitée à se tenir éloignée des zones de décomposition des algues. Adressez-vous à votre médecin ou à votre pharmacien si vous présentez les symptômes suivants : les yeux ou la gorge qui piquent, des larmoiements, des maux de tête, une difficulté respiratoire, de la toux, des démangeaisons des vomissements des vertiges. Il est conseillé aux personnes vulnérables de ne pas séjourner sous le vent des émissions de gaz et d'éviter l'exposition aux autres substances irritantes ou allergisantes en air intérieur (fumée du tabac, ...)
Rouge	> 5 ppm	> 8,3 ppm	L'apparition de symptômes type maux de tête, irritations oculaires, irritations de la gorge est probable au sein de l'ensemble de la population. Les personnes sensibles et vulnérables peuvent présenter une gêne et des signes plus importants à ces niveaux.	Il est conseillé à l'ensemble de la population de se tenir éloigné des zones à risque et de ne pas se placer sous le vent des émissions de gaz. Adressez-vous à votre médecin ou à votre pharmacien si vous présentez les symptômes suivants : les yeux ou la gorge qui piquent, des larmoiements, des maux de tête, une difficulté respiratoire, de la toux, des démangeaisons des vomissements des vertiges. Éventuellement, contactez le Centre 15. Les personnes vulnérables sont invitées à consulter leur médecin pour adapter ces recommandations à leur cas particulier.

Point de vigilance : Les week-ends et jours fériés, les données des mesures automatiques d'H2S et NH3 diffusées, ne sont pas validées. La validation des données du réseau de surveillance « Sargasses » est effectuée les jours ouvrés, par nos experts.



Vous êtes abonné avec @email@ à notre newsletter.
Vous pouvez vous désabonner à la newsletter à tout moment en [cliquant ici](#)